

Pouvoir d'emprunt—Loi

Mme Mailly: C'était en réaction aux spéculateurs.

M. Riis: Ce n'était pas, comme le prétend la députée, en réaction aux spéculateurs financiers. Beaucoup d'entre nous lui ont demandé jusqu'à quelle extrémité il était prêt à aller dans les mois à venir pour faire en sorte que la valeur du dollar se maintienne autour de 70 cents américains. Il a répondu qu'il était prêt à recourir à presque n'importe quel moyen.

Je pense que la Banque est entrée en action mercredi en prévision du budget, et depuis elle achète des centaines et des centaines de millions de dollars de notre propre monnaie pour tâcher de convaincre les agents des marchés financiers internationaux qu'il y a un acheteur extrêmement important qui achète tous nos dollars pour donner une impression artificielle, inadéquate et fallacieuse de la valeur de notre monnaie. Nous savons tous que c'est ce qui se produit. Les agents des marchés financiers internationaux le savent. Cela n'abuse personne quand un seule acheteur emprunte des centaines de millions de dollars en devises étrangères et achète ensuite de nos dollars pour donner l'impression qu'on s'intéresse à notre monnaie. Cela n'abuse personne à la Chambre, ni au pays ni sur les marchés financiers internationaux. Par conséquent, la valeur de notre dollar baisse.

J'avais espéré que le ministre d'État aux Finances (M^{me} McDougall) nous expliquerait pourquoi le dollar s'est effondré au cours des deux derniers jours, soit depuis la présentation de l'exposé budgétaire.

Mme Mailly: Il ne s'est pas effondré.

M. Riis: Il vaut pourtant 2c. de moins qu'il y a deux jours. S'il n'est pas tombé plus bas, c'est à cause de l'intervention massive sur le marché. Voilà pourquoi je dis que le dollar s'effondre.

Mme Mailly: Il ne s'est pas effondré.

M. Riis: Le ministre des Finances avait pourtant déclaré que dès la présentation de l'exposé budgétaire, nous assisterions au renforcement du dollar canadien.

M. Gurbis: Que voulez-vous que nous fassions?

M. Riis: Je veux que le gouvernement procède à une réforme de la fiscalité, ce dont ce damné budget ne dit pas un mot. En fait, le budget a encore ajouté à la complexité et à l'injustice de la fiscalité. Le budget est encore plus injuste.

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, je vous pris. Je sais que c'est vendredi, et que nous sommes portés ce jour-là à faire preuve de compassion les uns envers les autres. Or, c'est le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) qui a la parole. Les députés ne pourront ni l'interroger ni formuler d'observations, mais ils pourront le faire quand le prochain député aura terminé son exposé.

M. Riis: Si la Chambre y consentait à l'unanimité, monsieur le Président, je serais évidemment disposé à répondre aux questions à la fin de mon exposé. S'ils désirent m'en poser, j'invite les députés à les garder en réserve.

Sur une note plus sereine, monsieur le Président, la ministre d'État aux Finances a déclaré que les consommateurs, les investisseurs et les Canadiens avaient confiance. Jusqu'à main-

tenant, le seul moyen de le vérifier était le dollar, qui se dévalue sans cesse. Certains ont demandé ce que ces gens-là savaient de la teneur du budget. Ils ne sont pas sots, monsieur le Président. Ils n'ignorent pas tout des questions financières. Ils connaissent les points saillants du budget. Ils savent que le budget va imposer de nouvelles taxes à tous les Canadiens.

En fait, le fardeau financier supplémentaire imposé à la famille canadienne moyenne à cause de ce budget, du budget précédent et de la déclaration économique de novembre, s'élève en moyenne à \$1,305. Les députés vont peut-être contester ce chiffre, je le sais. Je mets tous ceux qui ne croient pas que les deux derniers budgets et la déclaration économique imposent des frais supplémentaires de \$1,305 aux familles canadiennes au défi de me donner leurs chiffres. C'est juste, à mon sens. Je mets ceux qui ne croient pas mes chiffres au défi de me montrer les leurs, et nous ferons des comparaisons. Si je me trompe, je serai tout disposé à le reconnaître.

Le ministre des Finances a dit que l'impôt sur le revenu des particuliers avait augmenté d'environ \$500 par famille. Il a dit que l'incidence des trois hausses de la taxe de vente est d'environ \$500, ce qui fait \$1,000. Ajoutez-y l'augmentation de la taxe d'accise sur l'essence et sur d'autres produits, la hausse des taxes sur l'alcool et le tabac et l'augmentation des droits d'entrée dans les parcs, des droits sur les documents de citoyenneté et des frais d'amarrage d'une embarcation, et la différence s'élève à \$1,305 par famille. Nous nous basons sur une famille formée par un couple avec deux enfants, dont le revenu est d'environ \$35,000. C'est la vérité, d'après nous, et si d'autres ne le croient pas, je les mets au défi de nous dire ce qu'il en est.

La situation est pire qu'il ne paraît, monsieur le Président, parce que c'est cumulatif. Ce sont surtout des taxes régressives. Lorsqu'on augmente les taxes de vente à trois reprises, cela fait une belle somme d'argent. On ne fait aucune différence entre les riches et les pauvres. Tout le monde paie la même taxe de vente sur un jeu de pneus pour la voiture.

Mme Mailly: Les pauvres n'ont pas de voiture.

M. Riis: Je suppose que la députée a raison, les pauvres n'ont pas de voiture, et ils ne doivent pas acheter de pneus. Cette constatation est-elle censée me rassurer? Est-ce une bonne nouvelle que les pauvres ne doivent pas s'acheter de pneus d'hiver parce qu'ils n'ont pas de voiture? Cela ne me plaît pas.

Mme Mailly: Trouvez des exemples convenables.

M. Riis: Ce que j'essaie de vous faire comprendre, c'est qu'il s'agit d'une taxe très régressive. Cela signifie que l'on prive les familles canadiennes et les agglomérations où elles vivent de plusieurs centaines de dollars. Selon l'importance de l'agglomération, cela peut faire des centaines de milliers de dollars qui ne circulent pas dans les commerces. Les entreprises commerciales ne font plus d'aussi bonnes affaires, et elles vont probablement mettre des employés à pied. Par ricochet, la CAS devra déboursier davantage et ces personnes n'achèteront pas de biens et de services. Cette taxe a des conséquences très néfastes sur l'économie locale.